

<p style="text-align: center;">PRESENTS</p> <p>Corps professoral : 7 suppléants : 3 Corps intermédiaire : 5 suppléants : 1 Etudiants : 5 suppléant : 1 PAT : 3 suppléants : 2 Ex officio : 5 Procès-verbal : Corine Jeannin</p>	<p>Procès-verbal - CONSEIL DE FACULTE 21 FEVRIER - 18h00 – salle du décanat</p>	<p>Prochaine séance :</p> <p>Salle du décanat</p>
<p>N.</p>	<p>PROBLEMATIQUE - SUITE / DECISION</p>	
<p>1</p>	<p>Bienvenue du Président</p> <p>Le Dr J.-A. Romand souhaite la bienvenue aux membres et informe que le point 7 « Master of advanced studies en oncologie médicale est reporté à la prochaine séance, le Pr Sappino étant retenu à l'Hôpital.</p>	
<p>2</p>	<p>Adoption du procès-verbal de la séance du</p> <p>Le PV est adopté à l'unanimité avec des corrections grammaticales au point 4 et la mention du service de Chirurgie « cervico-faciale » à la place de « cardiovasculaire ».</p>	
<p>3</p>	<p>Ordres du jour des séances du Collège des professeurs : du 03.12.07 et 04.02.08</p> <p>Pas de commentaire ni de question.</p>	
<p>4</p>	<p>Informations du Décanat</p> <p>a) Suite Nouvelle Loi sur l'Université :</p> <p>Le Doyen présente la dernière version du tableau de la nouvelle structure du corps enseignant (tableau en annexe). Les professeurs assistants avec prëtularisation conditionnelle sont inclus dans le corps professoral et les privat-docents et les chargés de cours n'en font plus partie. Les Maîtres d'enseignement et de recherche subsistent à cette réorganisation. Le nouveau profil des professeurs titulaires est le même que celui retrouvé partout en Suisse. Il s'agit d'une fonction pratiquement réservée aux facultés de médecine et destinée à des collaborateurs externes à l'Université les compétences académiques ne correspondent pas tout à fait aux critères requis pour les autres fonctions professorales mais qui doivent être reconnus pour leurs apports professionnels, particulièrement dans le domaine clinique. La distinction entre chargé de cours et chargé d'enseignement est en discussion, faut-il les regrouper en une entité avec deux niveaux (1 et 2) comme pour le collaborateur scientifique. Les collaborateurs scientifiques sont passés de la catégorie personnel administratif et technique à celle des collaborateurs enseignement et recherche. Le Doyen mentionne que le tableau présenté est encore sous forme de projet et qu'il ne faut pas le considérer comme définitif.</p>	

		<p>b) Subsidies FNRS Les subsides du FNRS à la Faculté de médecine en 2006 ont augmenté de 25% par rapport à 2005. Notre faculté est donc 1^{ère} aequo avec la faculté de Zurich au niveau suisse. Suivent ensuite la faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, l'Université de Bâle, l'EPFZ, l'Université de Berne et enfin l'EPFL. L'ensemble de l'Université de Genève recule de la 1^{ère} à la 3^{ème} place.</p> <p>c) 25^{ème} anniversaire Fondation Louis-Jeantet La Fondation Louis-Jeantet fête cette année son 25^{ème} anniversaire. La Fondation organise plusieurs manifestations, en particulier un symposium scientifique les 7, 8 et 9 octobre, avec 10 prestigieux orateurs qui interviendront dans les domaines des neurosciences, des relations hôtes-pathogènes, du métabolisme intermédiaire et cardiovasculaire. Trois grandes conférences « grand public » sont également au programme sous l'égide conjointe de la Fondation Louis-Jeantet et de la Faculté. Les orateurs, des professeurs de la Faculté de médecine, s'exprimeront sur les thèmes de l'addiction, de la cardiologie et de l'obésité. Les conférences auront lieu entre avril et octobre.</p> <p>d) Newsletter de la Faculté de Médecine Marie de Coulon (chargée d'information) mentionne que la première parution de la Newsletter de la Faculté aura lieu la semaine prochaine (semaine 9), elle sera diffusée à l'ensemble du personnel de la Faculté. Quatre parutions par an sont prévues.</p>
5	Présentation du master de l'Institut des Sciences du Mouvement et du Sport (B. Kayser)	<p>B. Kayser présente le Master. Formation qui se fait en collaboration avec la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) de l'UNIL. 20 à 30 étudiants seront concernés par ce master. Le règlement est encore entre les mains des services de juridiques des deux institutions. Le Président et D. Belin sont d'avis qu'on vote sous réserve de la re-lecture par les juristes de l'Université. La maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport est approuvée par 26 oui, 0 non, 1 abstention.</p>
6	Présentation des motifs du Master of advanced studies (MAS) (J.-F. Balavoine)	<p>Le Master advanced studies est un master post-graduée. Le master au sens de Bologne et le master of advanced studies (MAS) permet une accréditation universitaire de médecin spécialiste dans différents services. Le règlement de base de ces masters a été approuvé par le Collège des Professeurs, par le Conseil de Faculté, par l'Université de Genève et par le DIP. Une discussion par les membres du CF. est engagée afin de comprendre comment ces MAS s'insèrent dans le paysage des titres et diplômes existants en Suisse. La réponse provisoire est que ces MAS sont nécessaires pour les médecins étrangers et qui ne peuvent faire reconnaître</p>

		autrement leur stage en CH. La finalité pour les médecins de la UE et les Suisses restent actuellement à être précisée
7	Master of advanced studies (MAS) en oncologie médicale	P. Sappino étant absent ce point sera traité à la prochaine séance.
8	MAS chirurgie R. Peter	R. Peter présente la Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, orientation chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur. Il précise qu'un MAS est inférieur au titre d'un titre FMH. Le nombre de candidats était d'une à deux personnes tous les 3 ans. R. Peter suppose que la reconnaissance du titre pourrait augmenter le nombre de candidatures. Le MAS est accepté par 25 oui, 0 non et 1 abstention.
9	MAS en psychiatrie et psychothérapie	G. Bertschy présente la Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, orientation psychiatrie et psychothérapie. La maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en psychiatrie et psychothérapie est acceptée par 25 oui, 0 non et 1 abstention.
10	MAS en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée	G. Bertschy présente la Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, orientation psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée. La maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée est acceptée par 23 oui, 2 non et 1 abstention.
11	Certificat de formation continue en éthique clinique (CEFEC)	C.-H. Rapin présente le certificat. Le Certificat de formation continue en éthique clinique (CEFEC) est accepté par 26 oui, 0 non et 0 abstention.
12	Election du/de la Directeur/trice académique du Département de pédiatrie	La candidate se présente. Elle est diplômée en formation en pédiatrie, vaccinologie et immunologie. Depuis 2004 elle est dirige le département de pédiatrie en binôme avec Dominique Belli, Chef du département hospitalier. Le département (encore en face de mutation) comprendra les services suivants : Service de pédiatrie générale et spécialités pédiatriques, Service d'accueil et d'urgences pédiatriques (A. Gervaix), Service de chirurgie pédiatrique (Ch. Chardot), Service du développement et croissance (P. Hüppi), Service de pédiatrie orthopédique (A. Kaelin), Service de néonatalogie et de soins intensifs (M. Berner). Budget du département : Frs 80'000.-- fonds de fonctionnement du DIP. AMC Enseignement : A. Gervaix. C.-A. Siegrist a apporté une contribution particulière à la création d'une plateforme de recherche

		<p>clinique.</p> <p>Les procédures d'usages d'élection ont été scrupuleusement respectées. (art. 33 du règlement d'organisation de la Faculté).</p> <p>C.-A. Siegrist informe que c'est son deuxième et dernier mandat.</p> <p>Résultat du vote du Collège des professeurs (CdP) : 47 oui, 0 non, 0 abstention;</p> <p>La Pre Claire-Anne Siegrist est élue en tant que Directrice académique du Département de pédiatrie (2008-2012) par 26 oui, 0 non et 0 abstention;</p>
13	Election du/de la Directeur/trice académique du Département de radiologie et informatique médicale	<p>A. Geissbuhler se présente pour la deuxième fois à la fonction de directeur de département facultaire de radiologie et informatique médicale. Durant ces quatre dernières années il a également conduit en intérim la direction hospitalière.</p> <p>Le département facultaire souhaite relever les défis suivants :</p> <p>Mieux gérer les carrières académiques des chercheurs non médecins en collaboration avec la Faculté des sciences.</p> <p>Conditionner l'imagerie, en une imagerie translationnelle pour développer des projets de recherches dans les aspects fondamentaux.</p> <p>Améliorer la formation post grad.</p> <p>Les procédures d'usages d'élection ont été scrupuleusement respectées. (art. 33 du règlement d'organisation de la Faculté).</p> <p>Résultat du vote du Collège des professeurs (CdP) : 47 oui, 0 non, 0 abstention;</p> <p>le Pr Antoine Geissbuhler est élu Directeur académique du Département de radiologie et informatique médicale (2008-2012) par 23 oui, 0 non, 0 abstention.</p>
	Séances futures	<p>En avril.</p> <p>Le Président tente d'inviter Monsieur Kofi Annan.</p> <p>Walter Fust, Directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC) ou Charles Kleiber Secrétaire d'Etat à la Science et à la Recherche sont aussi pressentis comme futures invités.</p> <p>Thèmes : Implication académique dans le partenariat développement aide humanitaire.</p>
		La séance est levée à 20h00.